

# Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers : nouveau site et reprise d'activité

Le CRCDC d'Île-de-France a annoncé, via [son nouveau site internet](#), la reprise progressive de son activité.

Voici les informations générales relatives aux dépistages organisés des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus :

- Vous pouvez réaliser vos tests et examens de dépistage en respectant les gestes barrières et mesures de distanciation si vous n'avez pas de symptôme de Covid-19.
- Si vous observez un symptôme ou une manifestation clinique inhabituelle, consultez votre médecin traitant.
- Si vous avez réalisé un dépistage anormal ou positif, faites des examens complémentaires prescrits au plus vite.
- Si votre kit de dépistage a dépassé sa date de péremption pendant le confinement, ne l'utilisez-pas et contactez le site du CRCDC-IDF de votre département de résidence.
- Si vous avez réalisé, pendant la période de confinement, un test qui n'a pas pu être analysé notamment en raison du rallongement des délais postaux : un nouveau test vous sera adressé par le laboratoire.
- Les secondes lectures des clichés en attente sur site reprennent peu à peu tout comme les courriers de suivi.
- L'envoi systématique des courriers d'invitation reprendra début juin.

Toutes les coordonnées des sites départementaux de dépistage sont disponibles [sur le site internet du CRCDC-IDF](#).